

Préserver
notre environnement
et notre cadre de vie

DÉBROUSSAILLER

**C'est sauver sa maison, son jardin,
ses biens et ceux de son voisin**

Nous savons que le débroussaillage des secteurs urbanisés permet de réduire considérablement la puissance et la vitesse de propagation du feu. Voici un rappel de la réglementation.

Débroussailler est une obligation légale :

Cas 1 : Zones constructibles

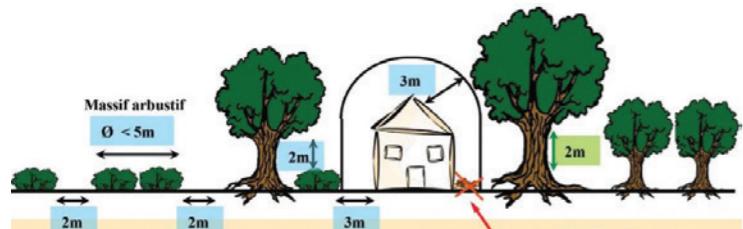
Le propriétaire du terrain a la charge du débroussaillage sur la totalité de sa parcelle, qu'elle soit bâtie ou non bâtie... + 50 mètres à partir des murs de sa construction s'il est en limite.

Cas 2 : Zones naturelles

Le propriétaire de la construction a la charge du débroussaillage sur une profondeur de 50 mètres à partir des murs de celle-ci... que les parcelles lui appartiennent ou pas.

ATTENTION

Compte tenu du risque très élevé d'incendie,
l'emploi du feu est interdit depuis le 12 juin.



TRAVAUX, ALERTES, INFOS

SMS municipaux

Alertes préfectorales ou municipales, travaux, coupures d'eau ou d'électricité, enquêtes publiques, réunions d'information, permanences de services publics, chantiers participatifs, manifestations... autant d'informations que vous pouvez désormais recevoir par SMS.

Inscription www.valle-di-mezzana.corsica



Pensez à référencer votre hébergement touristique ou votre activité commerciale, sociale, artistique ou de loisirs sur le site Internet de la commune !

www.valle-di-mezzana.corsica

AGENDA ...



30 JUIN - Fête de l'école

Cette année, les communes de Valle-di-Mezzana et de Sarrola-Carcopino vous invitent à participer à une animation et un spectacle proposés par La Souris verte. Rdv à la piscine à 15h.



1^{ER} JUILLET

Ouverture de la piscine

Ouverture des bassins au grand public tous les jours du 1^{er} juillet au 27 août 2017.

Fermeture hebdomadaire le lundi.

Enfant -3 ans : entrée gratuite.

Enfant -18 ans : Entrée 2€,

carte mensuelle 25€

Adulte : Entrée 3€,

carte mensuelle 30€



1 & 2 JUILLET

Carnaval d'Ajaccio

Pour défilé près du char des communes de Valle-di-Mezzana et Sarrola-Carcopino, rdv les 1^{er} et 2 juillet place de la gare à 18h.

Déguisement obligatoire sur le thème de la Mer pour tous les enfants et accompagnants !

Renseignements auprès de la Mairie.



8 JUILLET

La municipalité invite ses partenaires jeunesse à venir présenter aux jeunes de Valle et de Sarrola leurs dispositifs d'aides (orientation-formation-emploi-permis de conduite-aides financières, etc.). Rdv à 10h30 à la piscine.



29 JUILLET

Soirée Jazz & Peinture

La municipalité, les artistes-peintres du village et l'Office de tourisme du Pays d'Ajaccio vous proposent une soirée jazz et peinture à la piscine. Rdv à partir de 18h30. Spectacle du saxophoniste Paul Mancini « Charlie Chaplin, sa vie, son œuvre » à 21h. Possibilité de restauration sur place de 18h30 à 21h. Entrée et concert gratuits.



6 AOÛT

Għiġnata di u patrimonju

Au programme : chantier participatif, travaux sur la toponymie, intervention du Laboratoire archéologique de Corse sur le patrimoine bâti de la commune, veau à la broche à la piscine.

A nutizia Vaddinca

Bulletin d'information de la commune de Valle-di-Mezzana

Sommaire

► Sécheresse

► PLU

► Jobs d'été

► Agenda

► SMS municipaux

► Obligation de débroussaillage

Le mot de l'équipe municipale

Le violent incendie du 27 mai dernier, qui a ravagé 80 hectares de forêt et de maquis sur les communes de Valle-di-Mezzana et Sarrola-Carcopino, a fait écho pour les plus anciens au grave incendie de juillet 1983, parti d'Appietto et franchissant Bocca a Focce pour redescendre sur le village et sérieusement menacer les habitations.

1 incendie sur 2 est dû à l'imprudence. Soyons vigilants :

- **En forêt, pas de feu**
- **Sur la route, pas de mégot**
- **Dans le jardin, pas de brûlage de végétaux** (déchèterie, compostage)

A ce titre, la commune a répondu à l'appel à candidature lancé par la CAPA pour devenir site d'expérimentation du compostage collectif en cœur de village.

Photo Jacques Pérouse

N°2

Juin 2017



Sécheresse Risque de pénurie d'eau

La Corse est en déficit hydrique exceptionnel depuis plusieurs mois et le village n'est pas épargné.

Le débit des sources Tre Funtana alimentant la commune a en effet diminué de 30% ces dernières années. Or la capacité des deux réservoirs actuels ne permet pas de faire face aux épisodes de surconsommation en période de sécheresse. Aussi, en attendant les travaux de construction du nouveau réservoir de plus de 200m3 programmés par la CAPA fin 2017, le forage du Casile, inexploitable pour la commune, sera provisoirement raccordé au réseau pour assurer l'alimentation d'une partie de la commune de Sarrola.

Afin d'éviter d'éventuelles situations de crise, le Préfet a en outre pris, le 9 juin dernier, un arrêté fixant des mesures de restriction d'eau, quelle qu'en soit l'origine : prélevée par un forage, un pompage ou un captage.

Sont interdits à toute heure :

- Lavage des véhicules hors stations professionnelles.
- Vidange et remplissage des piscines privées.
- Arrosage par aspersion des jardins et espaces verts.
- Lavage et arrosage des terrasses et voies de circulation privées.

Sont interdits entre 9h et 19h :

- Arrosage par goutte-à-goutte des jardins potagers, jardins d'agrément et des espaces verts.

Plan local d'urbanisme

Le village est actuellement couvert par une carte communale. Depuis son adoption en 2005, la réglementation a évolué de façon considérable, renforçant les obligations des communes en matière de développement durable et les incitant à concevoir un développement territorial cohérent et soutenable.

Compte-tenu de ces enjeux, et afin de s'inscrire dans la logique du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le Conseil municipal a décidé, par délibération du 15 avril 2017, de s'engager dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme. **La concertation débutera en septembre 2017.**



En savoir +

Conditions d'inscription

- Être âgé de 14 à 17 ans au 1er jour du chantier
- Être résidant de la commune

Dates

► **Du 17 au 28 juillet et du 6 au 7 août 2017**

Pré-inscription

- **Auprès de la Mairie**
- **Avant le 5 Juillet 2017**

Contrat d'engagement

Les jeunes volontaires seront accueillis avec leurs parents pour fixer les modalités de leur contrat d'engagement :

- **Samedi 8 juillet à 10h30, à la piscine**



Contribuer à une meilleure égalité des chances chez les jeunes

JOBS D'ÉTÉ 2017

16 adolescents du village se sont mobilisés en 2016 pour réaliser ensemble 633 heures de travail d'intérêt collectif pendant leurs temps libres et contribuer ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie.

L'opération consiste cette année encore à créer une brigade verte de jeunes volontaires durant la période estivale pour contribuer, aux côtés des agents communaux, à la rénovation des espaces publics et du patrimoine communal dans le cadre de chantiers éco-citoyens.

Les chantiers accueilleront les adolescents sur une période de 2 semaines [en juillet] et 2 jours [en août], à raison de 3 heures de travail par jour, 5 jours par semaine.

En retour les jeunes volontaires percevront une gratification de 240 euros pour les aider à financer leurs projets : partir en vacances, adhérer à un club de sport, prendre un abonnement culturel, etc.



Mairie

HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi au jeudi :
08:30-12:00 13:30-16:30
Vendredi : 08:30-12:00

04 95 25 61 94

Email : valle-di-mezzana@orange.fr

Site : www.valle-di-mezzana.corsica